

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CÈRE AVAL (SMDMCA)
Château Neuf
46 600 CREYSSE

B - Identification du titulaire du marché public

GROUPEMENT LA FOREZIEENNE / BROUSSE & FILS TP

Mandataire :

EIFFAGE GC INFRA LINÉAIRES

Établissement FORÉZIENNE_Agence Poitou-Charentes-Limousin

ZA La Plaine – 5, Allée des Champs

87 220 BOISSEUIL

Cotraitant :

SARL BROUSSE & FILS

420 Route de Bardot

46 110 CAVAGNAC

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES ENROCHEES DE SOUS-CASTEL SUR LA RIVIERE DORDOGNE (COMMUNE DE FLOIRAC - 46)

Programme LIFE : LIFE 19 NAT/FR/000728

■ **Référence du marché public :** Marché n°2023-002 selon la procédure adaptée

■ **Date de la notification du marché public :** 07/2023

■ **Durée d'exécution du marché public :** 20 semaines

■ **Montant initial du marché public (tranches ferme et affermies):**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 368 982.00 euros
- Montant TTC : 442 778.40 euros

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Au cours du chantier, le volume d'enrochements à enlever, à concasser et à réinjecter est apparu nettement plus faible que le volume d'enrochements initialement projeté (6050 m³ au lieu de 22 500 m³). Cette baisse a donc généré la nécessité de réaliser un volume de terrassement en berge en arrière des enrochements. Ce terrassement a permis de constituer la piste d'accès nécessaire en pied de berge.

Toutefois, de manière générale, cela a conduit à une diminution globale des prestations du marché.

La présence du public au niveau du chantier a nécessité la mise en place d'une clôture de chantier sur près de 1 km de longueur.

De plus, les reconnaissances de terrain au moment du chantier par le naturaliste ont montré, sur les zones d'accès et zones de travaux, la présence d'espèces invasives (renouée du japon et sporobole tenace) et d'espèces protégées (carex pseudobrizoïdes) nécessitant ainsi :

- Des prestations supplémentaires du naturaliste
- Des prestations supplémentaires de traitement des espèces invasives
- Des modalités d'intervention particulières en lien avec l'évitement des espèces protégées (réalisation de pistes d'accès, nécessité de broyer les bois sur site et de les évacuer par petits engins sur la zone de dépôt) entraînant ainsi des frais supplémentaires.

Enfin, au cours de la remise en état du chantier, il est apparu nécessaire d'effectuer un dessouchage supplémentaire d'arbres au niveau de l'ancienne robineraie et une remise en état plus importante.

De même, l'enlèvement des blocs d'enrochements au niveau du bras mort en partie amont a rendu nécessaire d'aménager une rampe d'accès spécifique permettant d'assurer le maintien des usages.

La remise en état du site et des accès aux engins à réaliser est partagée par tous et ne nécessite pas de passage supplémentaire d'huissier.

Le tableau ci-après reprend les modifications générées dans la décomposition du prix.

N° art	DESIGNATION	Unité	Marché initial			Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
			Quantité	Prix Unitaire	Montant HT			
TRAVAUX PREPARATOIRES, INSTALLATION DE CHANTIER ET ETUDES D'EXECUTION								
1.1	Etudes, essais, plans d'exécution et réunion de démarrage	Ft	1	6 350.00 €	6 350.00 €	1	6 350.00 €	6 350.00 €
1.2.1	Constat d'huissier	Ft	1	980.00 €	980.00 €	1	980.00 €	980.00 €
1.3	Prestations du naturaliste	Ft	1	2 700.00 €	2 700.00 €	1	2 700.00 €	2 700.00 €
PN1	Prestations supplémentaires naturalistes en lien avec espèces invasives et protégées	Ft				1	3 250.00 €	3 250.00 €
1.4.a	Installation chantier	Ft	1	49 000.00 €	49 000.00 €	1	49 000.00 €	49 000.00 €
PN2	Réalisation d'une clôture au niveau du chantier	Ft				1	5 460.00 €	5 460.00 €
Sous total			59 030.00 €			67 740.00 €		
TRAVAUX FORESTIERS (HORS DES SOUCHAGE) ET GESTION DES INVASIVES								
2.1	Traitement des invasives et évacuation	Ft	1	2 120.00 €	2 120.00 €	1	2 120.00 €	2 120.00 €
PN3	Décapage supplémentaire sporoboles et enfouissement	Ft				1	4 705.00 €	4 705.00 €
PN4	Gestion de la renouée	Ft				1	5 750.00 €	5 750.00 €
2.2.1.a	Travaux forestiers au niveau des zones d'emprise pour installation de chantier et zones de concassage	Ft	1	25 000.00 €	25 000.00 €	1	25 000.00 €	25 000.00 €
2.2.2	Travaux forestiers au niveau de la berge à traiter	Ft	1	16 300.00 €	16 300.00 €	1	16 300.00 €	16 300.00 €
PN5	Gestion et transports broyats	Ft				1	5 460.00 €	5 460.00 €
Sous total			43 420.00 €			59 335.00 €		
DECAPAGE DU SOL DE LA PRAIRIE ET STOCKAGE								
3.1	Mise en place du géotextile sur la zone de stockage du sol décapé	m2	800	1.60 €	1 280.00 €	800	1.60 €	1 280.00 €
3.2	Décapage de la prairie sèche alluviale sur 50 cm et stockage sur le géotextile	m3	1 600	6.80 €	10 880.00 €	1 600	6.80 €	10 880.00 €
PN6	Piste d'évitement en lien avec les foyers de Carex	Ft				1	6 700.00 €	6 700.00 €
Sous total			12 160.00 €			18 860.00 €		
TRAITEMENT DE S ENROCHEMENTS								
4.1.a	Démontage des enrochements	m3	22 500	2.70 €	60 750.00 €	6 050	2.70 €	16 335.00 €
PN7	Terrassement général dans la berge pour création piste + Terrassement sédiments pour recherche enrochements	m3				16 450	3.01 €	49 514.50 €
2.3.1	Travaux de dessouchage au niveau de la berge	Ft	1	8 700.00 €	8 700.00 €	1	8 700.00 €	8 700.00 €
4.2.a	Broyage et concassage des enrochements	m3	22 500	4.31 €	96 975.00 €	6 050	11.00 €	66 550.00 €
4.3.a	Mise en berge des granulats issus du broyage/concassage	m3	22 500	3.07 €	69 075.00 €	6 050	3.07 €	18 573.50 €
Sous total			235 500.00 €			159 673.00 €		
REPLIEMENT, REMISE EN ETAT DU SITE ET DOSSIER DE RECOLEMENT								
5.1	Remise en état de la prairie à partir du sol décapé	m3	1 600	4.32 €	6 912.00 €	1 600	4.32 €	6 912.00 €
PN8	Remise en état de la plateforme, y compris dessouchage, broyage					1	6 000.00 €	6 000.00 €
PN10	Terrassement d'une piste d'accès au bras mort					1	3 000.00 €	3 000.00 €
5.2	Remise en état général	Ft	1	3 800.00 €	3 800.00 €	1	3 800.00 €	3 800.00 €
5.3	Plan de recollement	Ft	1	2 180.00 €	2 180.00 €	1	2 180.00 €	2 180.00 €
1.2.2	Constat d'huissier	Ft	1	980.00 €	980.00 €	0	980.00 €	0.00 €
Sous total			13 872.00 €			21 892.00 €		
TRANCHE OPTIONNELLE 1 : DE SOUCHAGE SUR LA PARTIE AVAL DE L'ENROCHEMENT (génie végétal)								
2.3.2	Dessouchage, traitement et évacuation	Ft	1	5 000.00 €	5 000.00 €	1	5 000.00 €	5 000.00 €
Sous total			5 000.00 €			5 000.00 €		
TOTAL TRAVAUX HT			368 982.00 €			332 500.00 €		
TVA (20 %)			73 796.40 €			66 500.00 €		
TOTAL TRAVAUX TTC			442 778.40 €			399 000.00 €		

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
 (Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 36 482.00 euros
- Montant TTC : - 43 778.40 euros
- % d'écart introduit par l'avenant : - 13.17 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 368 982.00 – 36 482.00 = 332 500.00 euros
- Montant TTC : 442 778.40 – 43 778.40 = 399 000.00 euros

Le tableau ci-dessous reprend les modifications générées dans la répartition des paiements.

Désignation des membres du groupement conjoint	Répartition des montants HT des prestations par les membres du groupement		
	Marché initial affermi (Tranche ferme et optionnelle 1)	Avenant n°1 (Tranche ferme)	Marché avec avenant n°1
EIFFAGE GC INFRA LINÉAIRES Établissement FORÉZIENNE	269 307.00	- 9 307.00	260 000.00
SARL BROUSSE & FILS	99 675.00	- 27 175.00	72 500.00
TOTAL HT	368 982.00	- 36 482.00	332 500.00

A noter que le montant de la sous-traitance reste inchangé.

■ Incidence sur les délais de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Creysse , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)